

LES ENFANTS DANS LA VILLE : ACCÈS AUX ESPACES PUBLICS ET INÉGALITÉS

Comprendre les pratiques de mobilité des enfants dans la ville demande de s'éloigner du regard uniforme habituellement porté sur cette classe d'âge, afin de prendre en compte un certain nombre de différences et d'inégalités.

Dans le cadre de sa thèse, Clément Rivière a pu rencontrer des parents d'enfants de 8 à 14 ans, à Paris et Milan, dans des quartiers hétérogènes, et identifier des pratiques d'encadrement parental diversifiées.

La mobilité des enfants est ainsi en partie liée aux conditions matérielles et aux logiques éducatives des familles.

Les parents les plus aisés ont une plus forte tendance à recourir à la surveillance payante (baby-sitters), tandis que chez les familles plus modestes, la fratrie va jouer un rôle plus important dans la découverte de la ville.

Les conditions de logement déterminent également la présence des enfants dans l'espace public, quand on sait qu'un espace de logement restreint incite plus facilement les parents à laisser les enfants dehors.

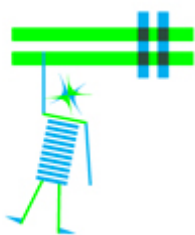
Les logiques éducatives vont, elles-aussi, impacter les usages enfantins de l'espace public. Dans les familles de milieux favorisés, les activités extrascolaires vont être plus encadrées, laissant un temps d'occupation de la ville par les enfants plus limité que dans le cas de familles plus modestes.

Les familles les plus aisées sont, par ailleurs, généralement celles qui vont choisir d'inscrire leurs enfants dans les meilleurs établissements scolaires, parfois éloignés de leur lieu d'habitation. Leurs enfants vont avoir une plus grande pratique autonome des transports, soit pour rejoindre leur lieu de scolarisation, soit pour répondre à des invitations de camarades habitant dans un autre quartier.

L'encadrement parental est également différencié entre les filles et les garçons. L'accompagnement dans la découverte de la ville évolue au cours de la phase d'âge 8 – 14 ans : avant la puberté, les filles vont être considérées comme plus matures et plus aptes à se déplacer dans la ville, car jugées plus prudentes ou modérées.

Cet article met en perspective l'intervention de **Clément RIVIÈRE** lors de la seconde soirée du cycle de cours publics les **Petites Leçons de Ville, « Place aux enfants »** proposé en 2016, par le CAUE de Paris.

Clément RIVIÈRE est docteur en sociologie (co-tutelle Sciences PO/ Università degli studi di Milano-Bicocca). Il a consacré sa thèse à l'étude de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants en contexte de mixité sociale à Paris et Milan. Il est actuellement chercheur postdoctoral au Lab'Urba (Université Paris-Est).



Clément Rivière, « **Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics** », Métropolitiques, 18 juin 2012. Article disponible en ligne sur : <http://www.metropolitiques.eu/Les-enfants-revelateurs-de-nos.html>

« **L'Apprentissage de l'autonomie dans les espaces publics** » d'après l'intervention de Clément Rivière, Colloque *La Place de l'enfant dans la ville*, 15 avril 2013. Article disponible en ligne sur : <http://www.caue75.fr/content/se-déplacer-deuxième-petite-leçon-cycle-place-aux-enfants>

Au moment de la puberté, et des transformations physiques des jeunes filles, un basculement intervient dans ces habitudes d'encadrement, et le regard des parents sur leurs filles change. Le contrôle vis-à-vis de leur mobilité va se renforcer, tandis que la surveillance envers les garçons devient moins stricte.

Les dangers perçus, indifférenciés sexuellement avant la puberté, changent de nature. Les parents vont craindre un risque d'affrontement physique pour les garçons, et celui de l'agression sexuelle chez les filles.

La perception de cette menace pour les jeunes filles va avoir un effet direct sur leur comportement et leur habillement dans l'espace public. Les adolescentes se trouvent alors confrontées à une injonction contradictoire, prises au piège entre les normes féminines de présentation de soi, propres à leurs âges, et ce qui est toléré par les parents.

La nuit, même si elle reste un moment jugé peu propice à la mobilité des jeunes des deux sexes, témoigne de cet encadrement plus strict des filles à travers des interdictions de sortie, un contrôle plus fort de l'habillement et une escorte dans les déplacements. Ce rappel dès l'enfance, de la vulnérabilité des filles, est vrai dans tous les milieux sociaux, et peut avoir une incidence sur la pratique de la ville chez les femmes, une fois adultes.

La mobilité des enfants n'est donc pas uniquement liée à la conception d'aménagements adaptés, mais aussi à des représentations sociales et à un ensemble de ressources économiques, culturelles et sociales.

